

N°2020- 0694 /MDNAC/SG/DCPM

Ouagadougou, le 01 JUIL 2020

COMMUNIQUE

Suite à une opération militaire menée le 29 juin 2020 dans la localité de Boumoana près de Tanwalbougou, sept (07) corps d'individus morts par balle auraient été découverts par les habitants à la lisière de la localité.

Afin de faire toute la lumière sur ces événements et situer l'opinion publique, Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants a instruit l'Inspection Générale des Forces Armées Nationales de diligenter une enquête administrative.

Au nom des personnels des Forces Armées Nationales et en son nom propre, Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants présente ses sincères condoléances aux familles et proches des victimes.

Il tient à rassurer l'opinion nationale et internationale que si la responsabilité d'éléments des FDS était établie, les auteurs répondront de leurs actes conformément aux lois et règlements qui régissent les Forces Armées Nationales.

Le Directeur de la Communication
et de la Presse Ministérielle



Colonel-Major Jean Arthur Idriss DIASSO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon